

DIRECTEUR DES SERVICES DES GREFFES JUDICIAIRES			
CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : mi-septembre Clôture des inscriptions : mi-octobre Début décembre (épreuves écrites) Mi-mars - fin mars (épreuves orales)			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
<u>Option n° 1</u> : Composition sur un sujet portant sur les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels du monde contemporain. <u>Option n° 2</u> : Note de synthèse à partir de documents se rapportant à des problèmes généraux d'ordre juridique ou administratif.	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Culture générale Droit public Politiques publiques Note de synthèse
Epreuve constituée de questions à réponse courte (QRC) portant sur la procédure civile et prud'homale, la procédure pénale, l'organisation judiciaire et la gestion des ressources humaines	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Civil Pénal (pas de préparation spécifique à cette épreuve)
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury visant à évaluer les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète notamment sous forme de questions portant sur des mises en situation. L'entretien débute par un exposé par le candidat de son parcours et de sa motivation à partir de la fiche de renseignement préalablement remplie par le candidat	5 (note < 5 éliminatoire)	30 mn dont 5 mn d'exposé	Module admission
Interrogation orale au choix du candidat sur l'une des matières suivantes : a) finances publiques b) droit de la fonction publique	3 (note < 5 éliminatoire)	15 mn préparation + 15 mn oral	Finances publiques Droit public

<p align="center">CONCOURS INTERNE Ouverture inscriptions : mi-septembre Clôture inscriptions : mi-octobre Début décembre (épreuves écrites) mi-mars - fin mars (épreuves orales)</p>			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Rédaction d'une note à partir d'un dossier à caractère administratif	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Droit public Politiques publiques Note de synthèse
Epreuve constituée de questions à réponse courte (QRC) portant sur la gestion des ressources humaines et, au choix du candidat après communication des sujets, sur la procédure civile et prud'homale ou la procédure pénale	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Civil Pénal (pas de préparation spécifique à cette épreuve)
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat, l'aptitude à exercer les fonctions de directeur des services de greffe, ses motivations et ses qualités personnelles. L'entretien débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé à partir de son dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle sur des questions relatives aux connaissances administratives générales, à son environnement professionnel, aux fonctions exercées ainsi que sur des situations pratiques (RAEP)	5 (note < 5 éliminatoire)	30 mn dont 5 mn d'exposé	Module admission
Interrogation orale au choix du candidat sur l'une des matières suivantes : a) finances publiques b) droit de la fonction publique	3 (note < 5 éliminatoire)	15 mn préparation + 15 mn oral	Finances publiques Droit public